CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE PUBLIQUE du Jeudi 10 Mai 2012 à 19 h 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

29

L'an deux mille douze et le dix Mai à 19 h 00, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Philippe NAUCHE Députémaire.

La convocation a été établie et affichée le Vendredi 04 Mai 2012.

PRESENTS:

Monsieur Philippe NAUCHE, Madame Patricia BORDAS, Monsieur Frédéric FILIPPI, Monsieur André PAMBOUTZOGLOU, Madame Shamira KASRI, Madame Martine DELBOS, Madame Nicole CHAUMONT, Monsieur Etienne PATIER, Monsieur Ahmed MENASRI, Monsieur Jean ROSE, Madame Catherine GABRIEL, Monsieur Philippe LESCURE, Monsieur Michel DA CUNHA, Madame Chantal FERAL MONS, Madame Camille LEMEUNIER, Monsieur Manuel FAJARDO, Madame Patricia BROUSSOLLE, Madame Martine CONTIE, Monsieur Bernard LONGPRE, Madame Annabelle REYDY, Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Madame Véronique SEILLE, Monsieur Jean-Claude FARGES, Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS, Madame Germaine BLANC, Monsieur Dominique MIRAS (à partir de 19h15), Madame Fabienne CASSAGNES, Madame Line-Rose MAZAUDOUX, Madame Marie-Odile SOURZAT, Monsieur Jean-Pierre NADIN, Monsieur Frédéric SOULIER (à partir de 19h35), Madame Valérie TAURISSON, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Jean-Pierre VERNAT, Monsieur Jean-Louis ESTAGERIE, Mademoiselle Michèle GENESTE, Monsieur Jean-Pierre TRONCHE, Madame Jalila RACHIDI

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE MANDAT DE VOTE:

<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>	<u>Date</u>
		Procuration
Madame Françoise GAUTRY	Madame Marie-Odile SOURZAT	10/05/2012
Monsieur Dominique MIRAS	Monsieur Manuel FAJARDO (jusqu'à 19h15)	10/05/2012
Monsieur Jamel GHAIOUT	Monsieur Ahmed MENASRI	10/05/2012
Monsieur Jean-Claude CHAUVIGNAT	Madame Nicole CHAUMONT	10/05/2012
Monsieur Frédéric SOULIER	Monsieur Jean-Pierre TRONCHE (jusqu'à 19h35)	10/05/2012
Madame Dominique EYSSARTIER	Madame Valérie TAURISSON	10/05/2012
Monsieur Philippe DELARUE	Monsieur Jean-Pierre VERNAT	10/05/2012

ABSENTS EXCUSES N'AYANT PAS DONNE MANDAT DE VOTE:

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Ahmed MENASRI pour remplir les fonctions de secrétaire.

<u>OBJET DE LA DELIBERATION</u> : CINEMA ART ET ESSAI LE REX : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE POUR L'EXERCICE 2010

RAPPORTEUR: Madame Marie-Odile SOURZAT, Conseiller délégué





Selon l'article L.1411.3 du code général des collectivités territoriales le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante avant le 1^{er} juin un rapport annuel comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service.

Ces dispositions ont été précisées par l'article R.1411.7 du code général des collectivités territoriales créé par le décret n°2 005.236 du 14 mars 2005.

Le rapport du délégataire constitue aussi un moyen d'information des usagers dans la mesure où il est mis à la disposition du public.

Pour l'exercice 2010, le délégataire du cinéma Art et Essai Le Rex a fourni les données comptables, l'analyse de la qualité du service et des éléments de compte rendu technique et financier.

Après examen de ces rapports par la commission consultative des services publics locaux lors de sa réunion du 25 avril 2012, il est proposé au conseil municipal de prendre acte des rapports du délégataire pour l'exercice 2010.

Le conseil municipal a pris acte de la communication de ces rapports d'activité

Pour extrait certifié conforme Le Député-Maire

> Pour le Député-Maire Le l'Adjoint

Sous-Préfecture de BRIVE(Corrèze)
RECU LE
14/05/2012
CONTRÔLE
DE LEGALITE

15/05/2012